



Communiqué de presse – Jeux Olympiques et Paralympiques d’hiver 2030 Conseil d’administration de la Solideo Alpes 2030

Marseille, 4 décembre 2025

La Solideo Alpes 2030 a tenu aujourd’hui son quatrième conseil d’administration, sous la présidence de Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur, et en présence de Fabrice Pannekoucke, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette séance a permis de dresser un point d’étape sur la montée en puissance de l’établissement, qui compte désormais près de 40 collaborateurs, et d’adopter plusieurs décisions stratégiques et budgétaires majeures, en particulier le schéma préférentiel des ouvrages et le budget 2026 pour permettre à la Solideo Alpes 2030 de poursuivre sa feuille de route et son déploiement.

Le schéma préférentiel des ouvrages validé

Le conseil d’administration a approuvé à l’unanimité le schéma préférentiel des ouvrages olympiques. Élaboré en concertation étroite avec les parties prenantes, ce document consolide la liste prévisionnelle des opérations qui seront réalisées ou supervisées par la Solideo Alpes 2030 et leur coût. Il acte la contribution financière globale de l’Etat et des Régions, à hauteur de 587 M€. Ce schéma sera complété dans les prochains mois par l’adoption de la maquette. Celle-ci définira, pour chaque équipement, le montant des concours publics et leur répartition entre financeurs.

Ce schéma s’inscrit dans l’objectif de sobriété porté depuis la candidature et respecte le montant global de 800 M€ de financements publics pour les équipements, auquel il faut ajouter 80 M€ dédiés aux compléments de programme (et éventuelles modifications ou opération nouvelle) et à l’innovation.

Une stratégie environnementale ambitieuse

Le conseil d'administration a validé une stratégie environnementale forte, conciliant la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques d'Hiver 2030 avec la préservation des territoires de montagne. Centrée sur l'héritage et l'innovation, elle s'articule autour de cinq priorités :

- la construction de bâtiments exemplaires ;
- la décarbonation des mobilités ;
- la livraison d'infrastructures sportives sobres et utiles ;
- la protection de la biodiversité et de la ressource en eau ;
- la promotion de l'économie circulaire.

Cette stratégie s'inscrit dans le cadre des travaux conduits par l'Etat avec le COJOP et les parties prenantes, d'élaboration de la feuille de route environnementale des Jeux, qui doit être finalisée au premier semestre 2026.

L'ensemble des conventions de transferts de maîtrise d'ouvrage nécessaires au projet olympique validées

Le conseil d'administration a, par ailleurs, validé plusieurs conventions de transfert de maîtrise d'ouvrage, portant sur :

- l'aménagement des sites sportifs de La Clusaz, du Grand-Bornand et de Montgenèvre ;
- les études pour la rénovation des tremplins de Courchevel et de la réalisation d'un transport par câble à Briançon ;
- les travaux de Voirie Réseaux Divers (VRD) du Fort des Têtes à Briançon

Ces décisions opérationnelles permettent de poursuivre les travaux nécessaires à la réalisation dans les temps de ces équipements.

« Avec cette nouvelle étape franchie, nous confirmons que les Alpes françaises seront prêtes pour offrir des Jeux exemplaires, sobres et innovants. Nous avons un budget pour l'année cruciale 2026 et un schéma des ouvrages qui témoigne de l'engagement de l'ensemble des acteurs pour construire un héritage durable au service de nos territoires. » **Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France, Président de la Solideo Alpes 2030**

« La validation du budget et du schéma préférentiel des ouvrages traduit notre volonté commune de faire des Jeux 2030 un moteur de développement pour les Alpes. Nous souhaitons construire, avec l'ensemble des partenaires territoriaux, des infrastructures responsables, modernes et respectueuses de l'environnement, au bénéfice de nos habitants comme des générations futures. » **Fabrice Pannekoucke, Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes**

« Ce conseil d'administration trace la voie des Jeux Alpes françaises 2030. Les briques se mettent en place et les projets de constructions s'accélèrent. Les conventions de transfert de maîtrise d'ouvrage validées aujourd'hui concrétisent la bonne dynamique dans laquelle nous sommes. Avec une stratégie environnementale ambitieuse et un budget 2026 adopté, la Solideo Alpes 2030

confirme sa capacité à livrer des Jeux exemplaires, au service des habitants des territoires et des athlètes. Ces Jeux seront la preuve que la France sait tenir ses promesses : investir, protéger l'environnement et rassembler la Nation autour d'une fierté commune.» **Marina Ferrari, Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**

« Ce conseil d'administration est une étape clé pour le Solideo Alpes 2030 : il sécurise sa feuille de route et confirme notre engagement de sobriété. Avec les conventions approuvées aujourd'hui et la stratégie environnementale adoptée, les équipes de Solideo Alpes 2030 poursuivent un travail rigoureux pour garantir un déploiement maîtrisé et exemplaire au service des territoires. » **Damien Robert, Directeur général Exécutif de la Solideo Alpes 2030**

« Je me félicite de la montée en puissance de la Solideo Alpes 2030 avec l'adoption de son schéma préférentiel des ouvrages et de sa feuille de route environnementale. Nous avançons main dans la main avec la même ambition : proposer une expérience exceptionnelle lors des Jeux tout en étant utiles pour les territoires qui les accueillent et leurs populations. » **Edgar Grospiron, Président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver des Alpes françaises 2030.**

À propos de Solideo Alpes 2030

Créée par décret en février 2025, la **Société de Livraison des Ouvrages Olympiques Alpes 2030** est un établissement public chargé de la réalisation des ouvrages nécessaires aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030. Présidée alternativement par les deux présidents de Région Sud et Auvergne Rhône Alpes, elle veille à garantir la livraison des infrastructures dans les délais, avec un haut niveau d'exigence environnementale, d'innovation et d'héritage pour les territoires alpins.

Contact Presse:

presse@solideo2030.fr

06 64 6919 90 / 06 44 88 28 69